Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 30 (1885)
Heft: 10

Artikel: Simple question
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-336554

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

manœuvres en 1880 et, dernièrement encore, en septembre 1885 : il y a un mois à peine qu'il prenait congé de sa division sur la plaine de Kirchberg.

Les troupes bernoises ont eu rarement un officier qui fût plus populaire et dans lequel elles missent une confiance plus grande.

Quoique éloigné dans une certaine mesure de la politique active, il fut nommé à diverses reprises membre du Grand Conseil. Jadis vice-président de la Banque Cantonale, il fit partie également de la direction du Jura-Berne — c'était avant l'acquisition de la ligne par le canton de Berne — et fut directeur des douanes fédérales de 1864 à 1872, fonctions dont il n'avait cessé de s'acquitter avec le plus grand zèle, et avec une aptitude spéciale qu'il devait à ses longs services dans l'administration des péages.

La patrie perd en lui un bon citoyen et un brave officier. Mais son souvenir demeurera et restera comme un précieux modèle pour tous les officiers.

Simple question.

Un fait qu'on ne saurait contester, c'est qu'un grand nombre d'officiers de notre armée, pour ne pas dire la plus grande partie d'entr'eux, connaissent peu l'escrime ou ne la connaissent pas du tout, et que le port ou le maniement du sabre n'est pas toujours correct chez eux. On nous accordera que c'est là une lacune dans l'instruction des officiers, qu'il y aurait lieu, croyons-nous, de combler, dans la mesure du possible, pendant la durée des diverses écoles auxquelles ils sont appelés à prendre part. Il convient en effet que l'officier connaisse au moins l'escrime au sabre et manie correctement cette arme ; or, les leçons données pendant l'école préparatoire sont loin d'être suffisantes pour arriver à ce résultat.

Ne pourrait-on pas aménager dans chaque caserne une salle d'armes et consacrer, dans le cours des écoles, quelques heures au maniement du sabre et à des leçons d'escrime, données par un professeur ?

C'est une question qui nous paraît mériter d'être étudiée et que nous soumettons à l'appréciation de qui de droit.

BIBLIOGRAPHIE

La *République Française* publie, sous le titre de *Livres*, l'article ci-après, qui, à côté d'éloges un peu soutenus, renferme d'intéressants renseignements :